
Étaient présents : FAURE Denise, TAILLEFER Olivier, RABOIS Jean-Charles, BOVEROD Gilles, MALCAYRAN Jean-Claude, LEROYER Etienne, Claudine BOUGEARD, SIMON Gisèle DEFLISQUE Michèle,

Absents excusés : DEAN Jacqueline ;

Pouvoirs : DEAN Jacqueline à SIMON Gisèle ;

Absents non excusé(e)s : POMPIDOU Christelle

Secrétaire de séance : TAILLEFER Olivier ;

Date de la convocation : 24 mars 2017

Ouverture de séance à : 21 heures 15

Séance close à : 23h45

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Votants
11	9	1	10

1. Validation du CR de la séance du 16 mars 2017 ;

Le PV de la séance du 16 mars 2017 est mis au vote ; Après un tour de table ce PV est validé ;

VOTANTS : 10

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 1

2. Présentation et délibéré sur les comptes de gestion 2016 du multiservices et de la commune ;

Délib 01/31-03-17

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016 du MULTISERVICES
DU TRESORIER**

Le Maire Expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif

**Vu le rapport du maire,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2016 du trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

VOTANTS : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Délib 02/31-03-17

**EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016
de la COMMUNE DU TRESORIER**

Le Maire Expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Trésorier à la clôture de l'exercice

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif

**Vu le rapport du maire,
le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,**

Vote le compte de gestion 2016 du trésorier, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3. Présentation et délibéré sur les comptes administratifs 2016 du multiservices et de la commune ;

Délib 03/31-03-17

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU MULTISERVICES

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE Maire

vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	9 503,00
	Réalisé :	5 766,85
	Reste à réaliser :	2 292,00
Recettes	Prévu :	9 503,00
	Réalisé :	3 101,77
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	8 002,00
	Réalisé :	1 261,01
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	10 222,00
	Réalisé :	10 222,85
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-2 665,08
Fonctionnement :	8 961,84
Résultat global :	6 296,76

VOTANTS : 9 Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 1

Délib 04/31-03-17

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE, Maire,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2016 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	509 517,00
	Réalisé :	109 704,41
	Reste à réaliser :	76 341,00

Recettes	Prévu :	509 517,00
	Réalisé :	105 773,40
	Reste à réaliser :	37 882,00
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses	Prévu :	469 000,00
	Réalisé :	349 352,98
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	469 000,00
	Réalisé :	478 461,66
	Reste à réaliser :	0,00
<u>Résultat de clôture de l'exercice</u>		
Investissement :		-3 931,01
Fonctionnement :		129 108,68
Résultat global :		125 177,67

VOTANTS : 9 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

4. Débat et délibéré sur l'affectation des résultats 2016 du multiservices et de la commune ;

Délib 05/31-03-17

AFFECTATION DES RESULTATS 2016 DU MULTISERVICES

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE Maire après

avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 en cette séance ;

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 4 738,99
- un excédent reporté de : 4 222,85

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 8 961,84
- un déficit d'investissement de : 2 665,08
- un déficit des restes à réaliser de : 2 292,00

Soit un besoin de financement de : 4 957,08

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT 8 961,84
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 4 957,08

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 4 004,76

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT 2 665,08

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

Délib 06/31-03-17

AFFECTATION DES RESULTATS 2016 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Michèle DEFLISQUE Maire, après
avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 en cette séance

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2016	
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :	
	- un excédent de fonctionnement de :	61 191,91
	- un excédent reporté de :	67 916,77
	Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	129 108,68
	- un déficit d'investissement de :	3 931,01
	- un déficit des restes à réaliser de :	38 459,00
	Soit un besoin de financement de :	42 390,01
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2016 comme suit :	
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2016 : EXCÉDENT	129 108,68
	AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	42 390,01
	RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	86 718,67
	RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	3 931,01

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5. Délibéré sur les taux des taxes communales pour 2017 ;

Délib 07/31-03-17

Le Maire, expose à l'Assemblée son intention que de ne pas voir les taux des quatre taxes, part communale, augmenter pour l'exercice 2017, en effet le contexte économique actuel ne permet pas d'augmentation de la pression fiscale sur les foyers et d'autre part les bases d'impositions notifiées pour 2017 sont en légère augmentation ce qui conduit, sans augmentation des taux, à un maintien du produit attendu.

Ainsi il apparaît que la pression fiscale par habitant est à ce jour suffisante et l'équilibre budgétaire est atteint avec le produit fiscal attendu, tel qu'il résulte de la notification des bases d'imposition prévisionnelles et de leurs compensations pour 2017.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, fixe les taux d'imposition pour l'année 2016 :

Taxe	Bases notifiées	Taux votés	Produit attendu 2016
taxe d'habitation	547 200	9,24%	50 561
taxe foncière bâti	375 600	9,10%	34 180
taxe foncière non bâti	51 800	63,55%	32 919
CFE	17 200	15,15%	2 606
Produit attendu :			120 266

Le produit fiscal attendu de : 120 266 € sera inscrit au budget primitif 2017 de la commune, compte 73111.

VOTANTS : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

6. Délibéré sur les subventions attribuées aux associations pour l'exercice 2017 ;

7. Délibéré sur le vote du budget primitif 2017 pour le multiservices et la commune ;

Faute de données suffisantes à ce jour de la part des services fiscaux les points 6 et 7 seront vus en réunion du conseil du 06 avril 2017 ; la convocation correspondante est immédiatement remise aux conseillers municipaux présents ;

8. Le point sur la trésorerie communale ; à ce jour elle est de 116 000 € l'emprunt de 40 000 € ayant été versé le 21/03/2017 ; les premières factures du logement nord sont en paiement pour un total de 24 017.85 € ;

9. Tableau des permanences pour les élections présidentielles des 23 avril et 7 mai 2017 ;

Les tableaux sont arrêtés en fonction des disponibilités de chacun ; un exemplaire sera transmis à chaque élu ;

10. Questions et informations diverses ;

- Réunions et rdv pour les adjoints lors de l'absence de Michèle DEFLISQUE ;
-

L'ordre du jour étant clos la séance est levée à 23h45 ;
Saint-Maurin le 4 avril 2017 2017,

Le secrétaire,
Olivier TAILLEFER ;

Le Maire,
Michèle DEFLISQUE ;